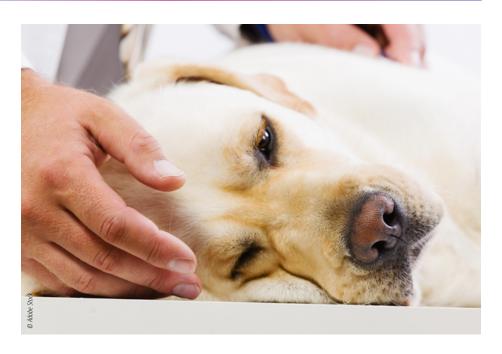


SOIRÉE PRISE EN CHARGE DES DOULEURS NEUROPATHIQUES



DATE DE LA FORMATION 22 juin 2023

LIEU DE LA FORMATION

NOVOTEL ORLEANS SUD LA SOURCE

2 rue Honoré de Balzac 45100 Orléans

Tèl.: +33 238630428 Site web: H0419@accor.com

POINTS DE FORMATION CONTINUE

Cette formation vous apporte 0.12 CFC, valeur qui sera doublée si la note obtenue lors de l'évaluation des connaissances est supérieure à la moyenne

Renseignements scientifiques

Laurent FUHRER

Renseignements inscription

Francis PERIN

Email: af.perin@wanadoo.fr Tèl.: +33 2 54 97 02 97

Frais d'inscription

Vétérinaire Adhérent AFVAC : 63,60 € TTC Vétérinaire non-adhérent : 76,68 € TTC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La douleur neuropathique, ce n'est pas "que dans la tête".

Nous aborderons au cours de cette formation les douleurs neuropathiques : définition, physiopathologie, moyens de traitement.

PRÉREOUIS

Être vétérinaire.

OBJECTIFS PÉDAGOGIOUES

Être capable d':

• identifier les douleurs neuropathiques, de les évaluer et de mettre en place une thérapeutique antalgique adaptée.

FORMATRICE

• Luca Zilberstein (DV, PhD, Dip. ECVAA, Maître de conférences Anesthésiologie et Réanimation).

MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

• 2h de programme se déclinant en 2h de cours.

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ

• Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le faire savoir afin de mettre en place les dispositifs nécessaires.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie "ACTIONS DE FORMATION"

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 18 JUIN



SOIRÉE PRISE EN CHARGE DES DOULEURS NEUROPATHIQUES

PROGRAMME		
20h00-20h30	Accueil des participants	
20h30-22h30	Prise en charge des douleurs neuropathiques - Luca ZILBERSTEIN	
22h30-22h40	Discussion	

-8

BULLETIN D'INSCRIPTION

AFVAC CENTRE

SOIRÉE PRISE EN CHARGE DES DOULEURS NEUROPATHIQUES

À compléter et retourner à : AFVAC, 40 rue de Berri - 75008 PARIS

PARTICIPANT	FRAIS D'INSCRIPTION			
Nom, prénom	Tous nos prix sont TTC: TVA à 20%			
Adresse	Vétérinaire adhérent AFVAC	63,60€		
Tél/fax	➤ Vétérinaire non-adhérent	76,68€		
E-mail (individuel)*				
Exercice: 🗖 Libéral 🗖 Salarié N° adhérent afvac				
N° d'ordre national	Le nombre minimum de participants e	st de 33		
Coordonnées pour la facturation (si différentes de la personne participant à la formation) :	Le nombre maximum de participants est de 50			
□ Employeur du participant à la formation Nom				
Code postal, Ville	Inscription possible			
E-mail en ligne sur afvac.com				
Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le faire savoir				
afin de mettre en place les dispositifs nécessaires.				
□ En cochant cette case**: - j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance de la description de la formation, m'être assuré(e) que le bénéficiaire de la formation remplisse les prérequis nécessaires et je m'engage à communiquer les informations sur la formation au bénéficiaire de la formation. - j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente*** et du règlement intérieur*** et avoir transmis les informations au participant de la formation.				
PAIEMENT				
☐ Chèque bancaire à l'ordre de l'AFVAC				
□ Carte de crédit VISA - MASTERCARD :				
Cryptogramme visuel (au dos):				
☐ Virement bancaire au compte BNP - IBAN : FR76 3000 4008 0400 0226 3656 236 - BIC : BNPAFRPPPAA				
N° de TVA européen de l'AFVAC : FR 13321592701. Une facture vous sera adressée ultérieurement faisant ressortir la TVA récupérable par le participant. Renseignements FIF-PL / OPCO-EP (Anciennement Actalians) : Numéro organisme de formation AFVAC : 11 75 170 63 75 / N° de SIRET AFVAC : 321 592 701 000 31.				
*Champ indispensable pour recevoir les documents inhérents à la formation **Conditions obligatoires pour valider l'inscription à la formation ***Disponibles sur le site de l'afvac sur https://afvac.com/cgv. et https://afvac.com/reglement_interieur				

Imprimé et distribué par : **COVETO Le pattenaire veternaire